

«Je m'inquiète que nous n'ayons entendu parler jusqu'à présent que de poursuites contre M. Ben Ali et une poignée d'anciens ministres et conseillers», a déclaré le rapporteur spécial de l'Onu contre la torture, Juan Méndez.

L'avocat, qui parlait lors d'une conférence de presse, samedi, à Tunis, au terme d'une mission d'une semaine en Tunisie, au cours de laquelle il a rencontré le gouvernement intérimaire, des associations et des victimes, a ajouté que les enquêtes en cours visaient 60 hauts dirigeants. «Nous aimerions en savoir davantage sur les motifs des poursuites, par quel tribunal, le rythme de l'enquête.»

Des investigations complètes et déterminées

Selon l'avocat argentin, citant des chiffres gouvernementaux, environ 300 Tunisiens sont morts et 700 ont été blessés entre le 17 décembre, date du début de la révolte contre le pouvoir Ben Ali et le 14 janvier, jour de sa chute.

Le dernier bilan communiqué par les autorités à la mi-février faisait état de 234 morts sans mentionner le nombre de blessés.

«Je recommande des investigations complètes et déterminées de tous les cas, la poursuite des auteurs ainsi que des réparations des services de réhabilitation pour les victimes», a ajouté l'expert argentin, qui a en outre plaidé pour des réformes pour la prévention de la torture en Tunisie.

M. Méndez a affirmé que les objectifs de sa venue étaient «d'évaluer la situation de la torture et des mauvais traitements depuis l'effondrement du régime évincé, d'engager un dialogue avec les décideurs et les acteurs clés afin de formuler de recommandations pour aider le gouvernement intérimaire et la société tunisienne à assurer la justice par le biais d'une transition réussie». Il a estimé que les nouveaux dirigeants du pays étaient d'accord avec le fait que la torture devait être éliminée et il les a pressés d'agir rapidement.

La torture n'est pas finie

«Il y a encore des cas (de torture) et le gouvernement ne devrait pas être pleinement satisfait», a dit Mendez. «Je ne pense pas que l'on puisse dire que c'est généralisé ou systématique», a-t-il cependant rectifié. Sur les centaines de Tunisiens arrêtés au début du mois en marge de manifestations dénonçant la lenteur des réformes, l'avocat argentin a souligné, sur la base des informations obtenues, que 66 avaient été sévèrement traités. Ces personnes, dont un tiers de mineurs, ont été détenues pendant 12 heures sans pouvoir parler à un avocat ou à leur famille, a-t-il dit. «Elles ont été forcées de s'agenouiller et de rester dans des positions inconfortables», a-t-il expliqué, ajoutant qu'il y avait des preuves de passages à tabac et de brûlures de cigarettes.

Méndez, lui-même torturé en Argentine durant la dictature pour avoir défendu des prisonniers politiques, a souligné qu'il n'était pas

inhabituel que ces pratiques se poursuivent après la chute d'un régime autoritaire. «C'est une transition. Ce qui est important, c'est que le gouvernement dise qu'il ne le tolère plus et qu'il l'empêche.»

Les pratiques de l'ère Ben Ali, détaillées dans le rapport, «sont parmi les plus émouvantes, les plus touchantes et les plus tristes» que l'avocat ait jamais entendues, a-t-il dit.

Le gouvernement de Tunis pourra lire le rapport présenté par Méndez sur ce sujet avant qu'il soit transmis dans les prochaines semaines au Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

I. B. (avec agences).